

## Fiche qualité de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment

CONTACT	
<b>Pays</b>	France.
<b>Enquête</b>	Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment.
<b>Service enquêteur responsable</b>	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture.
<b>Année de référence des données</b>	2010.
<b>Date de réalisation de ce bilan</b>	Mars 2011.

METHODOLOGIE	
<b>Population de référence</b>	336 000 entreprises d'artisanat du bâtiment.
<b>Base de sondage</b>	La base des réponses à la dernière enquête annuelle disponible (ESA), qui contient toutes les entreprises situées sur le territoire français, restreint aux entreprises de moins de 11 salariés.
<b>Taille de la base de sondage</b>	336 000 entreprises.
<b>Caractéristiques de la base de sondage</b>	Numéro d'identification de l'entreprise, adresse, contact, code d'activité principale, le nombre d'employés et le chiffre d'affaires.
<b>Mise à jour de la base de sondage</b>	Annuelle.
<b>Méthode d'échantillonnage</b>	Sondage stratifié selon le nombre d'employés et le chiffre d'affaire. Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans : - Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, intégration des nouvelles grandes entreprises ; - Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise.
<b>Taille de l'échantillon</b>	1 500 entreprises.
<b>Taux de couverture</b>	36 % en pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises du secteur.
<b>Couverture sectorielle</b>	En NAF rév. 2, l'enquête couvre les secteurs : 41.2, 43.2, 43.3, 43.9.

<b>METHODOLOGIE (suite)</b>	
<b>Précision</b>	De 2 à 3 points de solde d'opinion.
<b>Taux de réponse</b>	Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 44 % (moyenne annuelle 2010) Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 52 % (moyenne annuelle 2010)
<b>Traitement de la non-réponse</b>	Pas de traitement particulier.
<b>Redressements et pondérations</b>	Le redressement par pondération se fait en deux étapes : - pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide, suivant les questions, du chiffre d'affaires ou de l'effectif salarié ; - pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant des données issues des EAE, suivant les questions, le chiffre d'affaires ou l'effectif salarié.
<b>Périodicité</b>	Trimestrielle (janvier, avril, juillet, octobre).
<b>Mode de collecte</b>	Postale ou par internet depuis décembre 2007.
<b>Période de collecte</b>	Trois premières semaines du trimestre de l'enquête.
<b>Diffusion</b>	Quatre jours ouvrables avant la fin du premier mois de chaque trimestre de l'enquête.
<b>Compléments d'information</b>	Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante pour tenir compte notamment des réponses reçues tardivement.